

Direction générale des douanes et droits indirects

« *Les entreprises au cœur des priorités de la douane* »



Rattachée au Ministère de l'Action et des Comptes Publics, la douane soutient l'économie nationale et les entreprises françaises. À ce titre, elle a pour objectif de faire de la France un acteur majeur du commerce mondial en permettant aux entreprises de toute taille de gagner en compétitivité sur les marchés internationaux, dans un contexte international très concurrentiel.

Aux côtés des entreprises au quotidien, reconnue comme un accélérateur de croissance pour les opérateurs économiques, elle participe directement au développement de l'attractivité du territoire en veillant à la qualité, à la sécurité et à la fluidité du dédouanement.

Grâce à des procédures simplifiées, des formalités dématérialisées et des conseils gratuits et personnalisés, la douane répond aux besoins des entreprises pour leur permettre de gagner du temps et réduire leur coûts sur les marchés import-export.